**Les mini cours sur les SMPE**

**Session 1 Messages clés**

**Bienvenue au cours**

Le cours se compose de cinq sessions en direct de 2 heures. Après les sessions 1, 2 et 3, vous aurez à effectuer des activités à la maison de 30 minutes. Entre les sessions 4 et 5, vous devrez effectuer un devoir en groupe, que vous présenterez lors de la session 5.

À la fin du cours, vous serez en mesure :

* d'expliquer l'importance, l'objectif et la structure des SMPE ;
* de démontrer comment adapter les SMPE pour l'appliquer dans votre propre travail;
* d'identifier les moyens d'appliquer les standards des SMPE dans votre propre travail ;
* de discuter du rôle des SMPE dans la collaboration entre les secteurs.

**Action : Téléchargez** [**HSP app**](http://www.humanitarianstandardspartnership.org/launch)**. Nous l'utiliserons pour accéder aux Standards minimums pour la protection de l'enfance tout au long du cours.**

**Introduction aux Standards minimums pour la protection de l'enfance**

Les enfants et les familles affectés par une catastrophe ou un conflit ont le droit de recevoir protection et assistance et de bénéficier des conditions élémentaires pour vivre dans la dignité. Les Standards humanitaires sont des énoncés qui décrivent la palette d'actions nécessaires pour que les personnes touchées par une crise puissent jouir de ce droit. Les Standards minimums de la Protection de l’enfance dans l’action humanitaire (CPHA) établissent un accord commun sur ce que sont des interventions de protection de l'enfance de qualité adéquate dans un contexte humanitaire.

Les SMPE ont été développés pour soutenir le travail de protection de l'enfance dans les contextes humanitaires en : établissant des principes communs entre les personnes travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance ; renforçant la coordination entre les acteurs humanitaires ; améliorant la qualité des programmes de protection de l'enfance et leur impact sur les enfants ; améliorant la redevabilité des programmes de protection de l'enfance ; définissant le domaine professionnel de la protection de l'enfance dans l'action humanitaire ; fournissant une synthèse des bonnes pratiques et de l'apprentissage à ce jour ; et renforçant le plaidoyer et la communication sur les risques, les besoins et les réponses en matière de protection de l'enfance.

Les Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire comprennent 10 Principes, et 28 Standards. Les standards sont organisés en quatre Piliers : Pilier 1 - Standards pour une réponse de qualité, Pilier 2 - Standards sur les risques de protection de l'enfance, Pilier 3 - Standards pour développer des stratégies adéquates, Pilier 4 - Standards pour une collaboration accrue entre secteurs. Dans chaque standard, vous trouverez des actions clés pour la prévention, la préparation et la réponse, des indicateurs, des notes d'orientation et d'autres références. Ils constituent un outil global qui peut être contextualisé afin d'être utilisé dans différents contextes.

